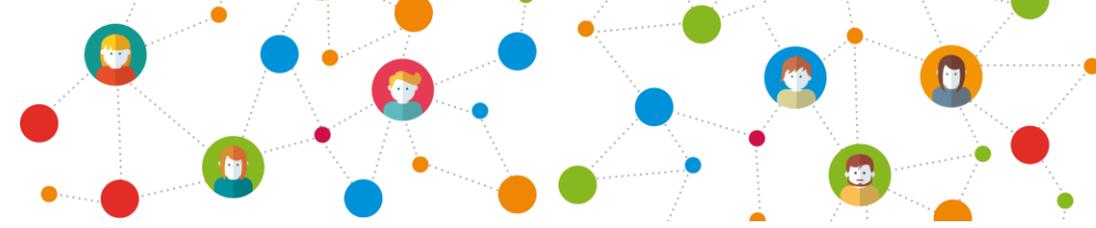


Emploi accompagné Outil d'aide à l'orientation

Octobre 2023



Sommaire

L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ :
C'EST QUOI ?

1

2

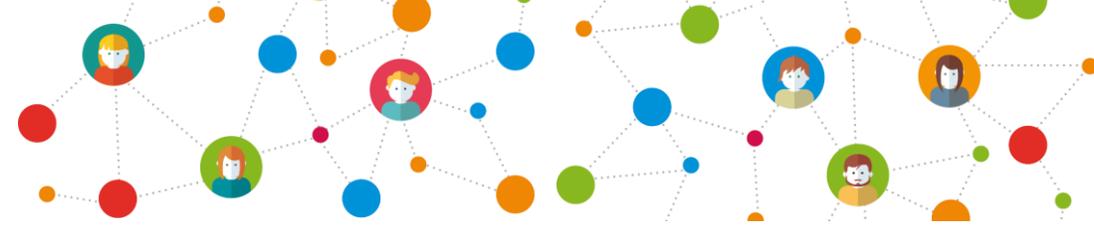
ILLUSTRATIONS
Présentation de situations

3

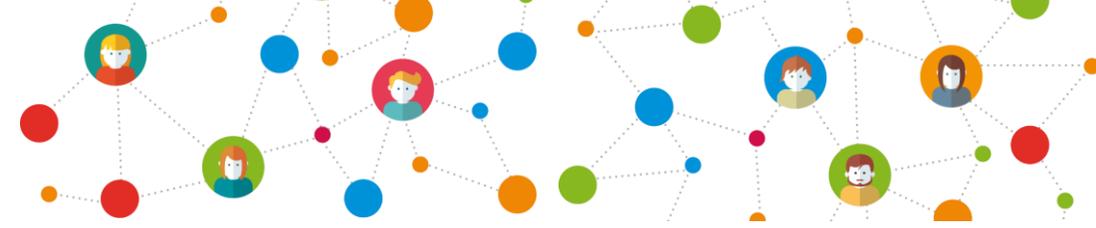
4

A QUI IL S'ADRESSE ?
Critères d'orientation

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



L'emploi accompagné : C'est quoi ?



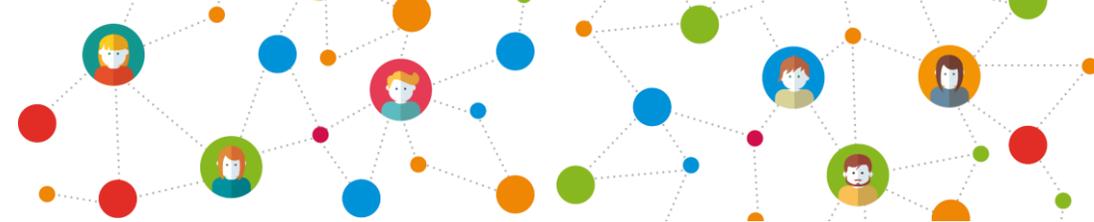
L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'**obtenir et de garder un emploi en milieu ordinaire de travail**. Sa mise en œuvre comprend un **soutien** et un **accompagnement** du **salarié** ainsi qu'un appui et un accompagnement de **l'employeur**.

INTRODUCTION

L'objectif de l'emploi accompagné est de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail. Cet accompagnement sur le long terme concerne le travailleur handicapé, mais également son employeur. Cet accompagnement :

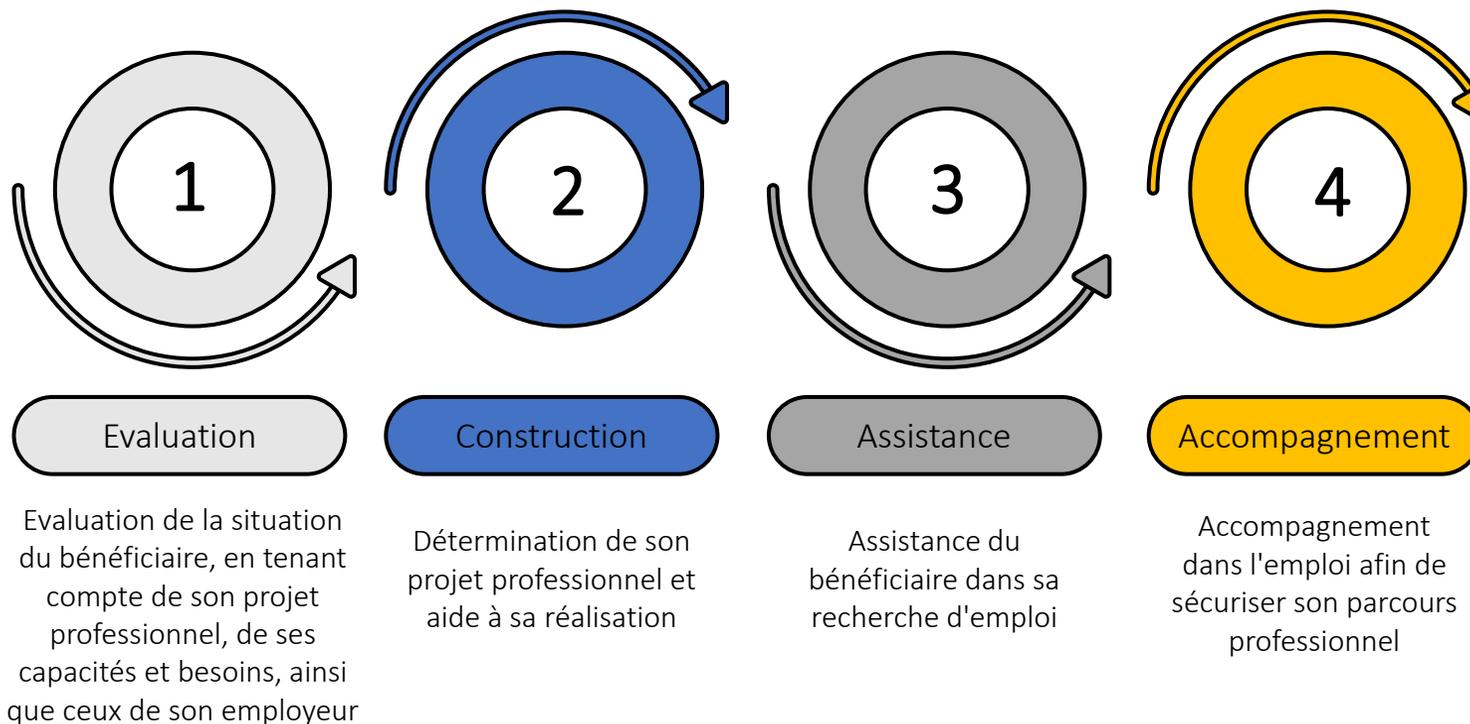
- bénéficie à la personne en situation de handicap tout au long de son parcours professionnel, au moment de sa recherche d'emploi mais également lorsqu'elle est en poste ;
- bénéficie à la fois à la personne en situation de handicap et à son employeur, lorsque elle est en poste ;
- associe les acteurs du médico-social et les acteurs de l'emploi.

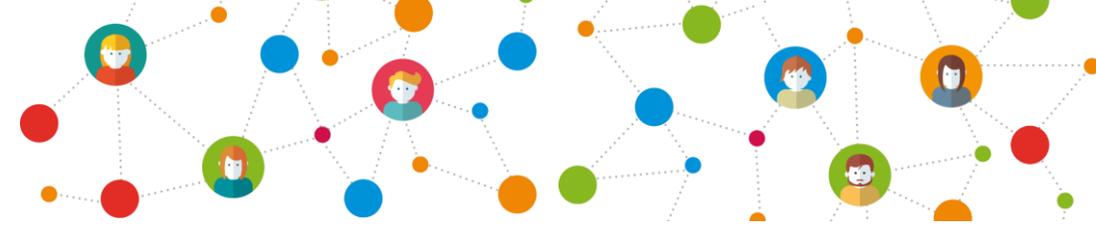
Le dispositif d'emploi accompagné est mobilisé **en complément des services, aides et prestations existants**. Les actions mises en œuvre sont développées en complémentarité et en articulation avec les actions existantes pour l'emploi des personnes handicapées sur les territoires desquels ils sont implantés



L'emploi accompagné : Qu'est ce que c'est ?

Le dispositif d'emploi accompagné peut être sollicité tout au long du parcours professionnel par le travailleur handicapé et, lorsque celui-ci occupe un emploi, par son employeur. Il comporte les prestations suivantes :

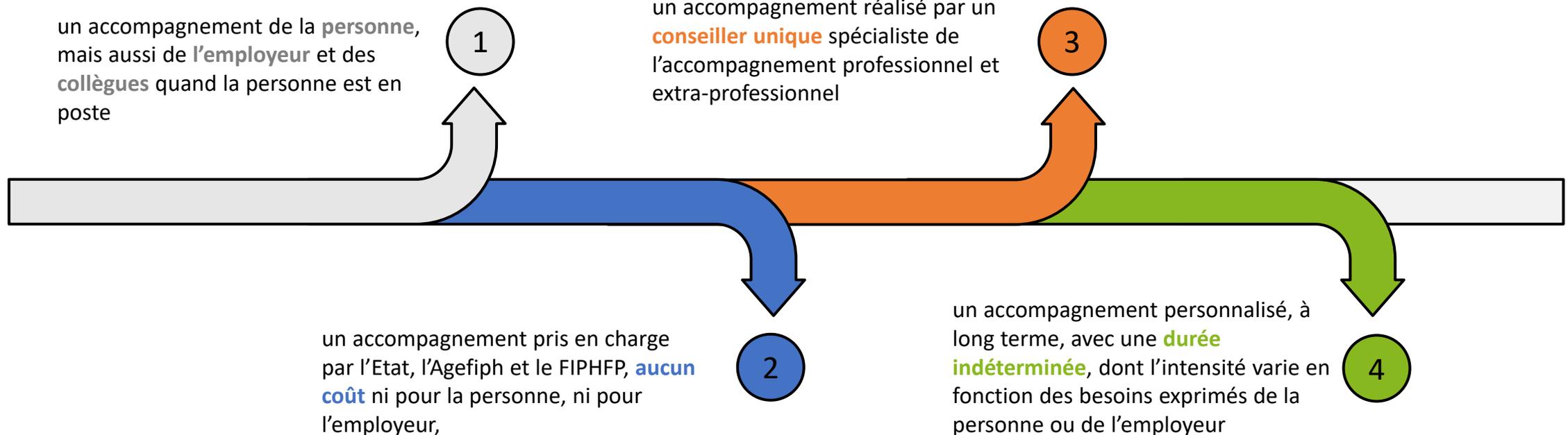


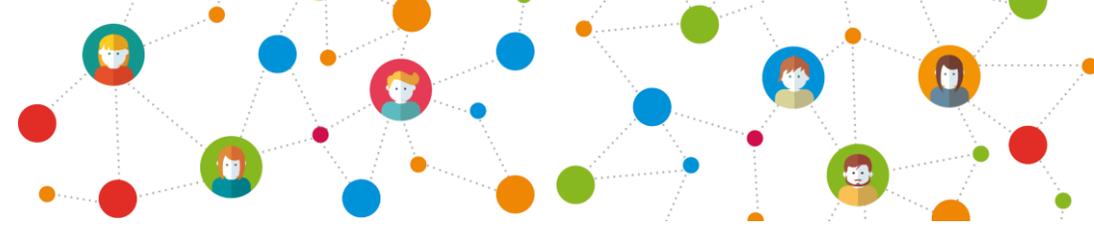


L'emploi accompagné : Qu'est ce que c'est ?

L'emploi accompagné est une forme d'accompagnement spécifique; **toutes les personnes en situation de handicap n'ont pas besoin de recourir à l'emploi accompagné.** Les acteurs de droit commun : Pôle Emploi, Cap Emploi, les missions locales, proposent des accompagnements sur le champ professionnel, mais **certaines personnes en situation de handicap ont des besoins spécifiques.**

L'emploi accompagné c'est :

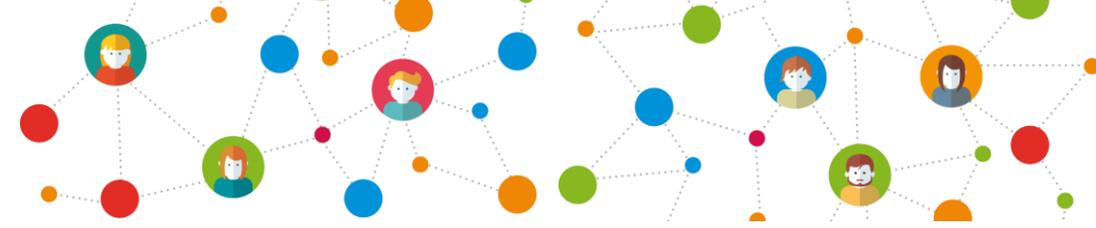




A qui il s'adresse ?

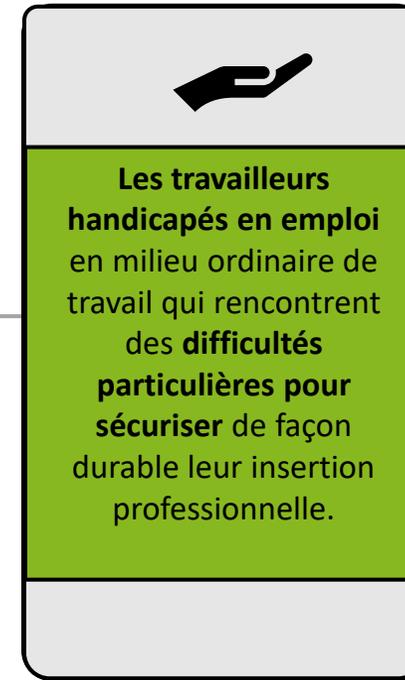
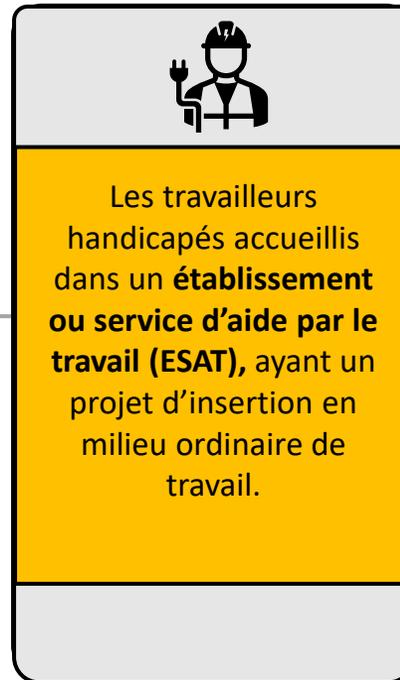
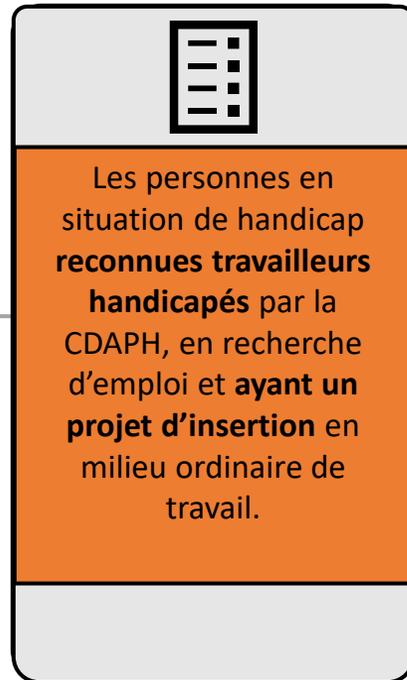
Les critères d'orientation

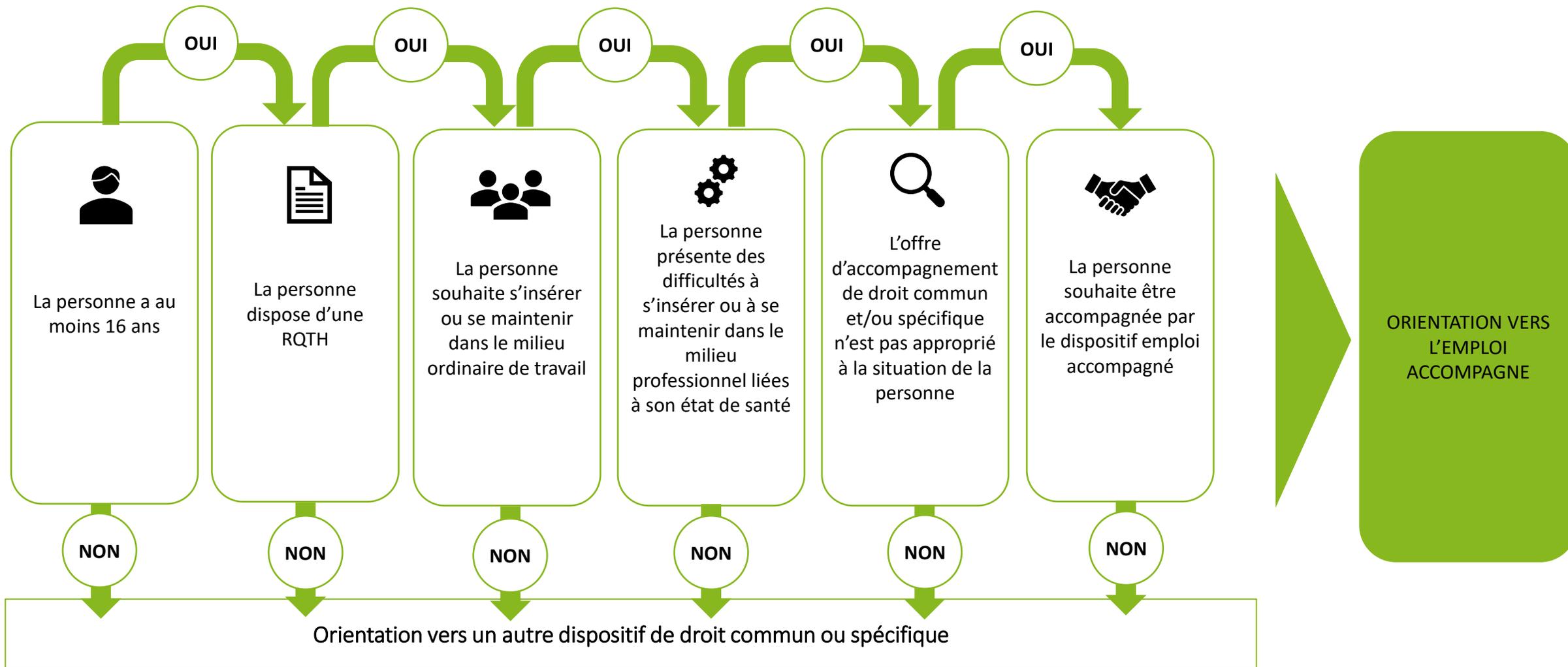
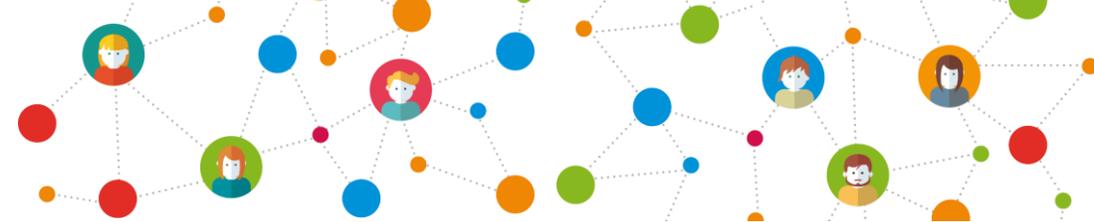
La plateforme emploi accompagné

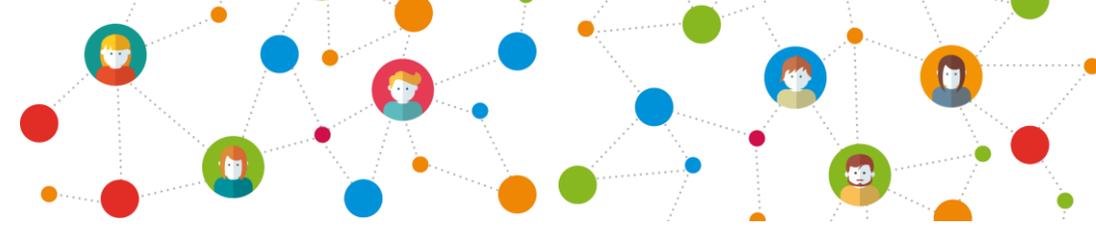


L'emploi accompagné : A qui il s'adresse ?

Le dispositif d'emploi accompagné s'adresse aux personnes handicapées inscrites dans un parcours vers l'emploi en milieu ordinaire mais aussi celles déjà en emploi, dans le secteur public ou privé. Sont ainsi bénéficiaires de ce dispositif :







L'emploi accompagné : Critères d'orientation

Quelques précisions



« La personne présente des difficultés à s'insérer ou à se maintenir dans le milieu professionnel liées à son état de santé »

Le dispositif d'emploi accompagné correspond particulièrement aux situations requérant un accompagnement renforcé et individualisé. Ainsi, les personnes présentant des troubles psychiques, cognitifs, du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle font partie des publics pour lesquels l'emploi accompagné apparaît plus particulièrement adapté.

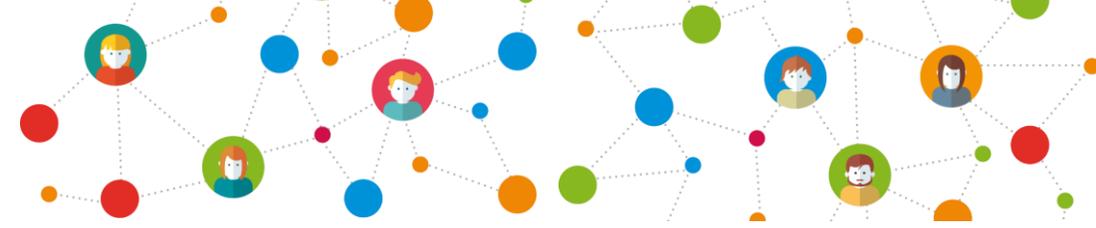


« L'offre d'accompagnement de droit commun et/ou spécifique n'est pas approprié à la situation de la personne »

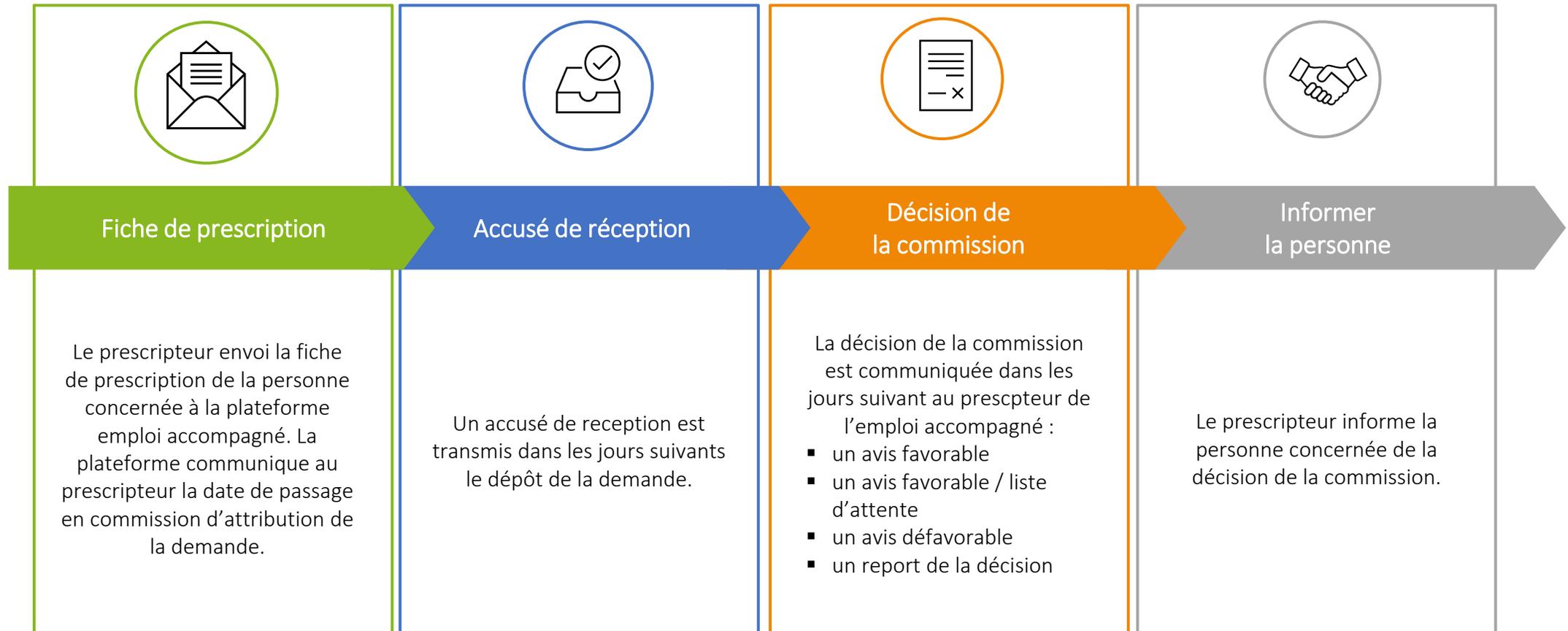
Destiné à compléter l'offre publique en matière d'insertion professionnelle, l'opportunité de mobiliser un accompagnement de droit commun et/ou spécifique doit être examinée avant toute prescription de l'emploi accompagné.

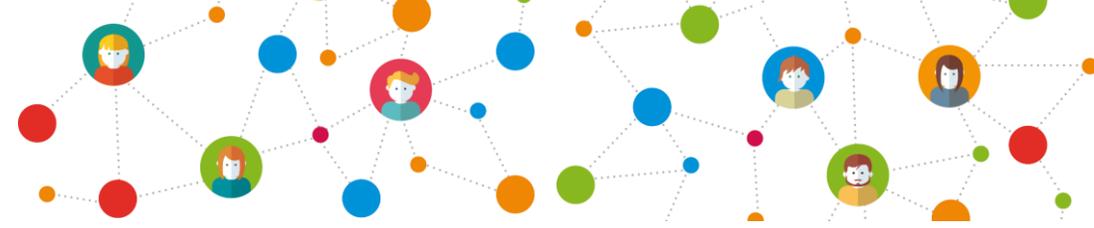
Ainsi, pour les personnes en recherche d'emploi ainsi que pour les personnes en emploi au sein d'une entreprise du milieu ordinaire, les dispositifs de droit commun et/ou spécifique doivent être mobilisés en première intention.

A noter : les travailleurs d'ESAT souhaitant insérer le milieu ordinaire de travail bénéficient d'un parcours d'orientation adapté. Ainsi, ils peuvent intégrer le dispositif emploi accompagné sans disposer d'une orientation spécifique.



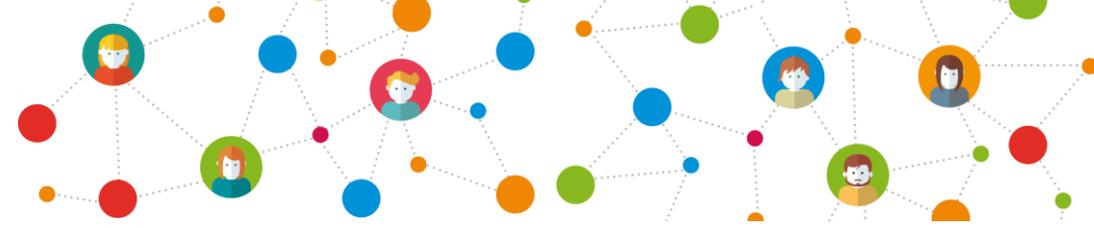
L'emploi accompagné : Le circuit de la demande





Illustrations

Présentation de situations



Illustrations – La situation de Thomas

Profil de la personne :

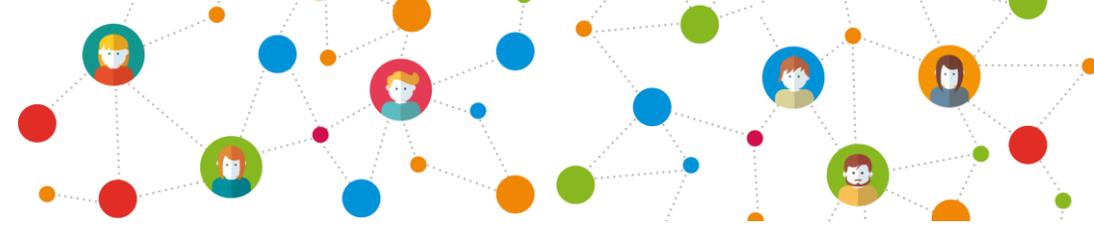
- Thomas
- 20 ans
- Présente des troubles du spectre autistique impactant son organisation
- Vient d'être recruté au sein d'une entreprise informatique à la suite d'un accompagnement par une mission locale



Les critères à examiner pour Thomas :

-  Thomas a plus de 16 ans
-  S'assurer que Thomas a bien une RQTH
-  Thomas est en emploi en milieu de travail ordinaire
-  Thomas et son employeur ont besoin d'un accompagnement global permettant à Thomas de se maintenir en emploi au travers d'un accompagnement humain quotidien permettant sa montée en autonomie.

→ Thomas semble présenter les critères nécessaires pour être orienté vers l'emploi accompagné



Illustrations – La situation de Thomas

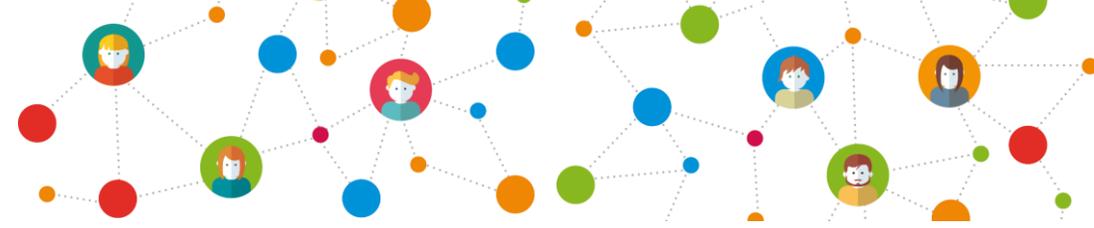
Profil de la personne :

- Thomas
- 20 ans
- Présente des troubles du spectre autistique impactant son organisation
- Vient d'être recruté au sein d'une entreprise informatique à la suite d'un accompagnement par une mission locale



Ce que l'emploi accompagné apportera à Thomas :

La mission locale oriente Thomas et son employeur vers l'emploi accompagné afin de trouver des **solutions concrètes d'aménagement de poste et des conditions de vie et de travail (organisation temporelle)** de Thomas par la présence quotidienne du conseiller emploi accompagné.



Illustrations - La situation d'Aurélie



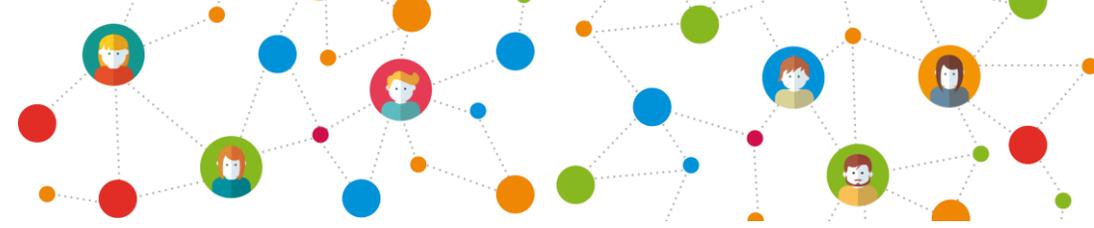
Profil de la personne :

- Aurélie
- 25 ans
- Reconnue travailleuse handicapée pour des troubles psychiques
- Attend son premier enfant
- Occupe son emploi depuis 7 ans
- Relation difficile avec son employeur liée à des difficultés pour effectuer ses missions
- Accompagnée par un conseiller Cap emploi de son département

Les critères à examiner pour Aurélie :

-  Aurélie a plus de 16 ans
-  Aurélie est reconnue RQTH
-  Aurélie est en emploi en milieu de travail ordinaire
-  Aurélie est accompagnée par Cap emploi
-  Aurélie a besoin d'un accompagnement global et soutenu dans son poste pour améliorer les relations avec son employeur et se maintenir en emploi.

→ Aurélie semble présenter les critères nécessaires pour être orientée vers l'emploi accompagné



Illustrations - La situation d'Aurélie



Profil de la personne :

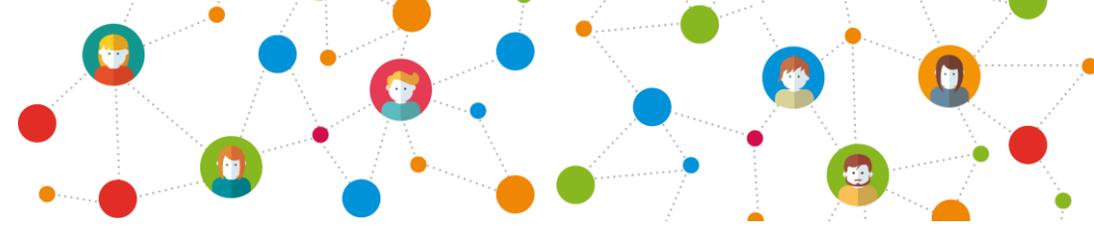
- Aurélie
- 25 ans
- Reconnue travailleuse handicapée pour des troubles psychiques
- Attend son premier enfant
- Occupe son emploi depuis 7 ans
- Relation difficile avec son employeur liée à des difficultés pour effectuer ses missions
- Accompagnée par un conseiller Cap emploi de son département



Ce que l'emploi accompagné apportera à Aurélie

Le conseiller cap emploi oriente Aurélie vers l'emploi accompagné, en effet elle vient de changer de traitement médical, ce qui a des répercussions sur la fatigabilité.

Le conseiller emploi accompagné pourra **expliquer au manager et aux collègues la situation et accompagner** de façon soutenue **la salariée** dans cette période spécifique, pour éviter le risque d'arrêt de travail.



Illustrations - La situation de Gérald

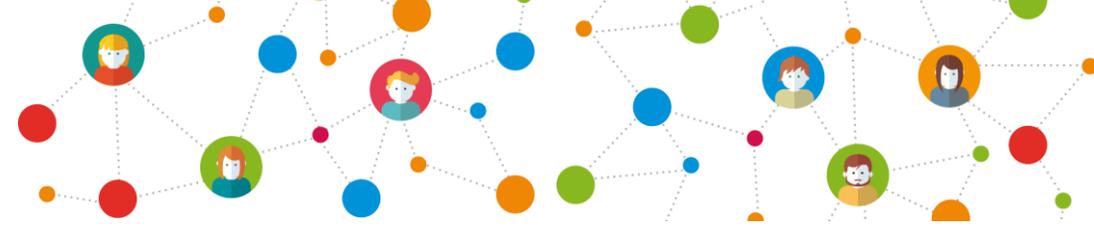


Profil de la personne :

- Gérald
- 44 ans
- En recherche d'emploi
- Reconnu RQTH à la suite d'un accident de voiture il y a 5 ans engendrant une déficience cognitive
- Il contact la MDPH pour faire part de son souhait de retrouver à nouveau un emploi en milieu ordinaire

Les critères à examiner pour Gérald :

-  Gérald a plus de 16 ans
 -  Gérald est reconnu RQTH
 -  Gérald est en recherche d'emploi en milieu de travail ordinaire
 -  Gérald est accompagné par la MDPH
 -  Gérald a besoin d'un accompagnement socioprofessionnel dans la construction de son projet professionnel et de sa recherche d'emploi
- **Gérald semble présenter les critères nécessaires pour être orienté vers l'emploi accompagné**



Illustrations - La situation de Gérald



Profil de la personne :

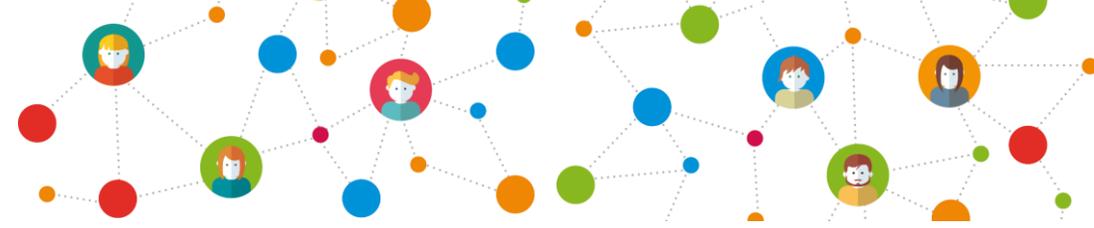
- Gérald
- 44 ans
- En recherche d'emploi
- Reconnu RQTH à la suite d'un accident de voiture il y a 5 ans engendrant une déficience cognitive
- Il contact la MDPH pour faire part de son souhait de retrouver à nouveau un emploi en milieu ordinaire



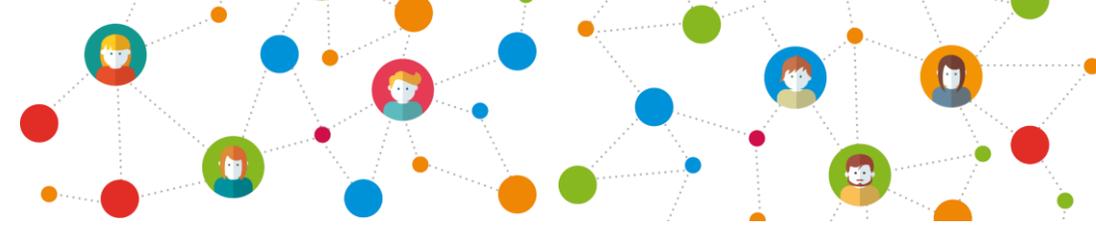
Ce que l'emploi accompagné apportera à Gérald

La MDPH oriente Gérald vers l'emploi accompagné afin qu'il dispose d'un accompagnement spécifique pour **déterminer son projet professionnel** et accéder à un emploi.

Le conseiller emploi accompagné pourra prendre le temps pour aider la personne à **identifier ses compétences, travailler sa candidature** à son rythme et adapter sa méthodologie de recherche d'emploi à son handicap, pour réussir son entretien et **l'accompagner** vers un **environnement social favorable à son insertion professionnelle.**



Ressources complémentaires



Pour aller plus loin...

➤ [Flyer Emploi accompagné](#)



➤ [« Destination Emploi Accompagné »](#): fiches pédagogiques, vidéo, témoignages...

